



## Communiqué de l'Association Française des Directeurs des Soins (AFDS)

Intervention de Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé

Niort, le 28 septembre 2016

**Marisol TOURAINE est intervenue lors des 14èmes journées nationales d'étude des directeurs des soins mercredi 28 septembre à Joué les Tours.**

« *Les directeurs des soins garants de l'innovation et du refus de l'immobilisme* », c'est par ces mots que Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol TOURAINE a souhaité remercier l'engagement de l'AFDS. Elle reconnaît l'Association Française des Directeurs des Soins comme une association responsable qui travaille étroitement avec ses services et ses proches collaborateurs. Elle précise que les directeurs des soins manifestent au quotidien leur attachement à l'hôpital public en développant des organisations qui prennent en compte les besoins de chaque patient et la nécessaire transformation de l'organisation hospitalière. *"C'est une chance que d'avoir une telle profession porteuse de la tradition soignante, vous faites un métier très particulier qui porte avec force les valeurs de l'hôpital public"*.

Madame la ministre a souligné que le parcours professionnel des directeurs des soins les met en situation de connaissance précise des organisations hospitalières. C'est dans la mise en œuvre des projets de soins partagés au niveau des Groupements Hospitaliers de Territoire que l'engagement des directeurs des soins dans une coresponsabilité sur le territoire gagnera fortement en lisibilité.

L'évolution des réorganisations territoriales de santé impactera le métier de directeur des soins. **Demain, les directeurs des soins seront responsables des organisations des filières de soins à l'échelle des territoires : "je veux accompagner cette mutation de votre exercice et c'est pourquoi je vais demander aux services de mon ministère de mener une large réflexion pour tirer les conséquences de cette évolution sur votre grille statutaire"**.

Concernant l'attractivité du métier, un engagement est pris d'intégrer les directeurs des soins dans les groupes de travail mis en place.

L'amélioration de la qualité de vie au travail sera aussi présente dans un plan qui concernera l'ensemble des professionnels des établissements, plan auquel l'AFDS sera associée afin de garantir sa mise en œuvre et son suivi.

Madame la ministre a conclu son intervention par : "***votre engagement pour faire vivre les valeurs de progrès, d'égalité, d'éthique pour l'innovation et la démocratie sanitaire est une belle promesse pour le futur de l'hôpital public en France***".

Contact presse :  
afds.secretariat@ch-niort.fr  
05.49.78.24.50

Le Président de l'AFDS,

Stéphane MICHAUD.